

MAIRIE DE LA PLAINE-SUR-MER



Vœux à la population

18 janvier 2020

Discours de M. Michel BAHUAUD

Maire de La Plaine-sur-Mer

Cérémonie des Vœux à la population

(Samedi 18 janvier 2020)

Monsieur le Sous-Préfet (Bergue)

Monsieur le Député, « Yannick »

Monsieur le Député honoraire, « Pierre »

Madame la Conseillère Régionale « Claire »

Madame et monsieur les Conseillers Départementaux, « Christiane et Patrick »

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Pornic, « Jean-Michel »

Mesdames et Messieurs les Maires de la Communauté d'Agglomération de « Pornic Agglo Pays de Retz »,

Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux,

Chers enfants du Conseil municipal des enfants,

Madame et messieurs les représentants de la Gendarmerie « Commandant Grondin, major Dréno, lieutenant Kerrien »

Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers « Alain »

Monsieur le Curé

Mesdames les Directrices d'écoles « Mesdames Rolland et Gautier »

Madame la Directrice de la commune de la Plaine sur Mer « Anémone Caillon »

Madame la Directrice de la Communauté de l'agglomération « Angéline Priou »

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

« Je remercie mon médecin docteur Provost qui m'a permis de retrouver ma voix ce soir que j'avais perdu depuis jeudi soir. Je vous demande votre indulgence si elle me fait défaut pendant la lecture de mon discours »

SOUHAIT DE BIENVENUE A TOUS

C'est avec le plus grand plaisir que je vous retrouve en ce début d'année pour vous présenter les vœux de l'ensemble de l'équipe municipale. Merci à tous pour votre présence, elle témoigne de votre attachement à votre commune ; vous êtes toujours aussi nombreux, ce qui rend ce moment si amical et chaleureux, mais également empreint d'émotion. Je vous souhaite la bienvenue à chacun d'entre vous.

Cette cérémonie est un moment marquant qui ponctue notre vie municipale.

Je profite de la nouvelle année pour renouveler mes vœux de bienvenue aux nouveaux habitants ainsi qu'aux 35 bébés nés en 2019.

Je salue également les membres du Conseil municipal des enfants de la Plaine-sur-Mer. Depuis 10 ans déjà, ils sont là chaque année à la cérémonie des vœux. Ils ont de l'enthousiasme, de l'énergie, et beaucoup d'idées. Félicitons ces jeunes citoyens qui s'engagent, parrainés par leurs aînés, au service des concitoyens plainais. Bonne année à vous.

Je salue mes collègues élus présents et à mes côtés ce soir, qu'ils soient municipaux ou communautaires : mes 15 collègues maires présents ou représentés, et tous les élus de nos 15 communes de la communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz ».

Je remercie également la présence de M. Le Sous-Préfet, c'est toujours un honneur de vous accueillir.

Pour commencer, en mon nom comme en celui de toute l'équipe municipale, du conseil municipal des enfants et du personnel communal, je vous souhaite à tous une excellente année 2020 : santé, bonheur et réussite dans vos projets. A tous, à nos enfants, à nos aînés, à nos amis, que 2020 soit pour chacun d'entre nous synonyme d'accomplissement personnel, d'élévation, mais aussi de plénitude et de prospérité. Oui, en ces temps de crise, de troubles dans notre pays, ... nous devons vraiment souhaiter notre prospérité.

Certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés, sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude : je leur adresse un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir. Je veux aussi que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2019.

Mes vœux vont aussi à notre commune, la « Plaine-sur-Mer » que nous aimons tant.

Oui, nous sommes biens à la Plaine-sur-Mer ! Par sa situation géographique partagée entre la mer et la terre, elle offre une extraordinaire qualité de vie. Qu'elle nous apporte longtemps ce bien-être et ses bienfaits. Que la Plaine-sur-Mer protège et mettent longtemps à l'abri celles et ceux qui y vivent. Qu'elle voit grandir nos enfants et nos petits-enfants. Qu'elle poursuive son développement harmonieux, dans le respect de notre population.

A cet effet, je tiens à remercier l'équipe municipale et les personnels communaux, pour leur engagement en faveur de l'intérêt commun et le maintien de ce cadre de vie pour toutes les Plainaises et les Plainais.

Je profite de cette occasion pour remercier celles et ceux qui partagent, qui s'engagent en faveur de notre commune pour la population.

Partager, c'est participer à la vie collective, donner de son temps sans compter. Et cela, vous savez très bien le faire à la Plaine-sur-Mer ! Ce temps de partage a une valeur inestimable.

Le dynamisme d'une collectivité se mesure à la vitalité des associations. Ici, elle se révèle grandement par sa diversité. La Plaine-sur-Mer ne serait pas ce qu'elle est sans l'engagement permanent de ses habitants et de ses associations. C'est vous tous qui faites vivre notre ville. Merci à vous.

Notre commune doit aussi beaucoup à ses acteurs locaux. Que vous soyez commerçants, artisans, chefs d'entreprises, professions libérales, enseignants, représentants du monde de la terre et de la mer, vous contribuez au dynamisme de notre commune, à sa richesse et à l'emploi et apportez un service de proximité essentiel pour les habitants. Oui, concernant l'économie et l'emploi la commune se porte plutôt bien Oui, La Plaine-sur-Mer attire. Je vous souhaite une bonne année.

• FORMULATION DES VOEUX

Vœux à la 1ère adjointe

Chère Annie, je te remercie des bons voeux que tu viens d'exprimer au nom du Conseil municipal et à mon tour je te souhaite une excellente année 2020. Qu'elle t'apporte à toi, à ta famille, tes enfants, tes petits-enfants la santé et de nombreux moments de joie.

Même si je ne peux m'y attarder aujourd'hui, je suis heureux que nous ayons pu accomplir beaucoup de travail ensemble et collectivement au sein du Conseil municipal.

Eh oui ! Annie, bientôt 19 années que nous travaillons ensemble, dont 12 années en tant qu'adjointe à mes côtés : tu as exercé la fonction de troisième adjointe de 2008 à 2014, puis de première adjointe au maire de 2014 à 2020, avec toujours le même esprit d'équipe et le goût d'entreprendre dans les domaines de la culture et de la communication. Je te remercie pour ton investissement au service de l'image et la notoriété de notre commune.

Au fil de ces 19 années, nous avons appris à nous connaître et à composer avec nos différences pour une meilleure complémentarité, afin d'enrichir nos réflexions. Si nous n'avons pas toujours été en accord sur certains dossiers, cela ne nous a pas empêché de travailler ensemble dans l'intérêt de notre commune et de confronter nos idées tout azimut, dans un esprit de démocratie.

Vœux aux élus municipaux

Tous mes voeux de bonne et heureuse année à toute mon équipe municipale.

Soyez remerciés pour le travail accompli dans les commissions thématiques. Chacun a pu apporter sa pierre et contribuer à l'élaboration des projets menés ensemble depuis six, douze, dix-neuf, vingt-cinq ou 31 années.

Certains d'entre vous ont travaillé d'arrache-pied pour mener à bien des projets qui n'étaient pas toujours faciles techniquement.

Au cours des quatre mandats, les projets ont été discutés, débattus, présentés. J'ai tenu le rôle de chef d'orchestre, en composant avec les envies, les tempéraments, les ardeurs de chacun, les demandes de la population, les contraintes (notamment réglementaires), les objectifs, les engagements et les priorités.

Le Maire doit être force de propositions, il doit aussi écouter, analyser, convaincre,...et puis finalement trancher. Mais pour cela il n'est jamais seul, car il ne pourrait rien sans une équipe municipale à ses côtés. Cette équipe lui donne la force dont il doit faire preuve au cours de son mandat. Elle lui apporte le soutien, le protège, le défend quand il le faut. De la cohésion de l'équipe municipale naît la force nécessaire à son action. Cette cohésion a toujours été l'une de mes priorités, elle est la force qui m'accompagne depuis 25 ans maintenant. A l'heure de dresser le bilan, je mesure que le maire, éphémère animateur, n'est rien sans le soutien et la solidarité de tous les élus.

Au cours de cette cérémonie un peu particulière, je voulais prendre le temps de remercier chacun des élus, les membres d'aujourd'hui comme ceux d'hier, ceux qui ont décidé de poursuivre et ceux qui préfèrent s'arrêter, ceux qui n'ont jamais choisi l'intérêt particulier mais toujours celui de l'intérêt général. Ceux qui ont privilégié la voie de l'intérêt personnel n'ont en général pas terminé leur mandat, ils se sont évincés d'eux-mêmes. Elus d'aujourd'hui et d'hier, je tiens à vous dire simplement « merci » pour votre implication, « merci » pour votre dévouement et « merci » pour votre soutien. Je remercie tout particulièrement Danielle Frioux : 19 années de travail collaboratif en tant qu'adjointe, dont 13 années dans le rôle de première adjointe, une collaboration forte, sincère, sereine et respectueuse, un travail en synergie. J'excuse Danielle qui est actuellement hospitalisée et qui est peut-être entrée chez elle à cette heure.

Je veux vous exprimer toute la fierté qui est encore la mienne d'avoir été votre leader. Je veux une nouvelle fois remercier chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée. Et puis je n'oublie pas ceux qui nous ont quitté prématurément qui furent de la première bataille.

L'exercice des fonctions électives a exigé certains sacrifices pour bon nombre d'entre vous. Je vous remercie pour votre implication et votre volonté d'entreprendre.

Comme vous mesdames et messieurs, un élu a une vie professionnelle, une vie privée et une vie de famille. Il est confronté aux mêmes maux et aux mêmes doutes, pourtant il doit chaque jour se mobiliser pour sa vie publique et pour son engagement.

Laissez-moi vous remercier encore, et dire ma gratitude à tous ceux et celles qui, à mes côtés, ont partagé longtemps de lourdes responsabilités. Un grand merci à tous les conseillers avec qui j'ai collaboré au cours de ces 31 années d'élu.

Etre maire, c'est aussi faire face à des mots, des paroles qui mettent parfois en doute la bonne gestion de la commune. C'est faire face à des réactions spontanées parfois inappropriées. C'est rétablir la vérité sur la réalité de la gestion communale, et notamment sur sa situation financière.

Je ne cache pas mon regret à la fin de cette dernière mandature peut-être un peu plus agitée que les autres, pour deux projets qui me tenaient à cœur et qui n'ont pu aboutir : la poursuite du développement de l'Ormelette et la réhabilitation ou le déplacement du restaurant scolaire.

Vœux aux personnels

Tous mes vœux, à l'ensemble des agents communaux placés sous la responsabilité de la Directrice générale des services : Anémone Caillon. Merci à tout le personnel, qu'il soit titulaire, contractuel ou saisonnier, qui s'applique chaque jour pour vous accueillir à la mairie, garder et nourrir vos enfants, assurer la sécurité publique, maintenir la ville propre et fleurie, entretenir votre

commune avec efficacité, avec goût et passion pour vos métiers. Ce sont des acteurs de votre bien-être au sein de la commune, au savoir-faire qui n'est plus à démontrer, ils effectuent un travail remarquable et de grande qualité toujours dans le but de satisfaire les habitants de la commune et les touristes. Je souhaite à chacune d'entre elles que 2020 démarre avec les mêmes énergies afin que nos concitoyens bénéficient toujours des meilleures prestations.

Je remercie ce soir chaleureusement l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme exemplaire et pour leurs qualités humaines dont ils font preuve tout au long de l'année.

Je profite du moment pour renouveler publiquement mes remerciements à deux proches collaborateurs de grande confiance, notre ex Directeur général des services Michel Chauvet qui a fait valoir ses droits à la retraite le 11 juillet dernier après un peu plus de 38 années de service au sein de notre collectivité, dont 17 ans en tant que directeur. Et puis, Anémone Caillon, arrivée en 2008 en tant que responsable du service aménagement du territoire/urbanisme, qui a pris sa fonction officielle de Directrice générale des services le 12 juillet dernier, avec application et pragmatisme.

Il en est de même pour Angéline Priou, directrice de Pornic Agglo Pays de Retz, ainsi que sa collaboratrice Céline Loizeil, responsable du service environnement/ordures ménagères, avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler, et ce depuis 17 années. Un petit clin d'oeil à Aurore Gérard avec qui je travaille depuis quelques mois ainsi que Stéphane Fétiveau, tous deux adjoints de direction.

Je pense aussi aux anciens agents territoriaux comme Ghyslaine Bouilland, René Dousset, Gilberte Gouy, Vincent Champion, Michel Thoméré et à ceux d'aujourd'hui, Alain Hémerly directeur des services techniques municipaux, Nelly Chauvet aux services comptable et ressources humaines, Jocelyn Lépine à la Police Municipale, Anissa Dhamani à l'urbanisme et aménagement du territoire, Fabienne Chamma à l'accueil du public, Florence Renaud à la Médiathèque et la culture, Sonia Sire-Métais à l'APS et l'ALSH, Sébastien Frébault au restaurant scolaire et aux ménages de tous les locaux, Karine Halgand au CCAS, Philippe Brard responsable des ports de Gravette et

de l'abri du Cormier, Nicolas Davoust aux espaces verts, François Brosseau à la voirie, Franck et Arnaud aux services salles qui nous accueille dans cette salle ce soir, et de l'ensemble des agents. Vous avez été, toutes et tous, les maillons essentiels des services municipaux.

Un grand merci !

Il nous reste encore deux mois de travail collaboratif ensemble, sans doute intense, même si c'est la dernière ligne droite.

Sans familiarité avec quiconque, j'ai toujours travaillé en parfaite confiance avec mes proches collaborateurs, que ce soit à la mairie ou à la communauté d'agglomération. Ils ont toujours été présents, de bon conseil et d'un soutien immuable, notamment dans les circonstances les plus difficiles,...je leur en suis profondément reconnaissant. C'est bien cette relation humaine de travail qui va me manquer dans les mois à venir.

Je me permets aujourd'hui de reprendre une citation de l'abbé Pierre :

« L'amitié, c'est ce qui vient au cœur quand on fait **ensemble** des choses belles et difficiles. » Oui, même si nous avons travaillé sans familiarité durant toutes ces années, est né intérieurement dans mon cœur, une amitié.

• ELECTION EN 1995

Ce soir, c'est avec une forte émotion que je m'adresse à vous pour cette dernière cérémonie des vœux en tant que premier édile de notre ville de la Plaine-sur-Mer.

Ce fût un grand honneur pour moi de servir notre commune tout au long de ces trente et une dernières années. J'espère que mon passage aura permis de faire avancer la Plaine-sur-Mer dans le bon sens.

Elu pour la première fois en mars 1989 aux côtés de Monsieur Guisseau, j'ai reçu de ses mains les clés de la ville en 1995, jugeant qu'il était temps pour lui de se retirer. Le choix de son outsider ne s'était pas dévolu sur moi, et je ne l'imaginai pas d'ailleurs. Pourtant les électeurs de l'époque en décidèrent autrement, et le nombre de leurs voix me hissa à la première place. A 36 ans, j'arborais alors l'échappe tricolore pour gérer notre commune.

Fort heureusement j'ai été beaucoup soutenu et épaulé dans cette première mission : je pense en particulier à Albert Gauvrit et Danielle Frioux respectivement premier et deuxième adjoints, Daniel Pacaud et Patrick Baudet. Je pense aussi à Ghislaine Bouilland, secrétaire générale et Michel Chauvet, rédacteur à l'époque.

• 25 ANS D'ÉVÉNEMENTS ET DE PROJETS ACCOMPLIS

Ce soir, ne pouvant vous parler librement des projets à venir en cette période de réserve électorale, je vous propose plutôt une rétrospective des événements depuis 1995, ceux qui m'ont le plus marqué ou touché ; je ne vous cache pas que le choix a été difficile tant la liste est longue !

Mais alors, que s'est-il passé au cours de ces 25 dernières années ?

1995

- ✓ Création de la Scène de cette salle
- ✓ Premier juin : fusion ESPP/FCMT
- ✓ Cinquantième anniversaire du Réveil Plainais
- ✓ Pêcherie rond-point de la Musse

1996

- ✓ Aménagement du centre-bourg et du jardin des Lakas
 - ✓ Naissance de la troupe de théâtre La Plaine sur Scène
- Première pièce jouée : « j'y suis, j'y reste »

1997

- ✓ Approbation du POS révisé, suppression de 100 ha de zones à urbaniser
- ✓ Pose ponton et passerelle alu au port de Gravette
- ✓ Obtention de la première fleur au concours départemental et régional de villes et villages fleuris et un prix coup de coeur du jury
- ✓ Réhabilitation de l'École maternelle
- ✓ 10 ans des carnavaliers « l'Envol de la Couvée »
- ✓ 10 ans de la maison de retraite l'Accueil de la Côte de Jade
- ✓ Premier salon de peinture et sculpture

1998

- ✓ Conteneurisation pour la collecte des ordures ménagères et points de recyclage papier, carton (verre déjà en place)
- ✓ Recensement de la population ; franchissement du seuil des 2500 habitants ; +20% par rapport au recensement de 1990
- ✓ Forum des associations : réalisation d'une fresque en huit heures représentant la commune, par trois peintres (Martine Le Dimet, Dominique Lemarié, Jean-Louis Gravier)

1999

- ✓ Recensement de la population : 2513 habitants ; +19 % par rapport au recensement de 1990
- ✓ Aménagement paysager secteur du port du Cormier et création du belvédère
- ✓ Définition d'un programme d'assainissement triennal : 6,5 Km pour 8 millions de francs
- ✓ Anne de Bretagne fête ses 20 ans
- ✓ Naufrage de l'Erika dans la nuit du 11 au 12 décembre : réunion en Sous-Préfecture le dimanche 26 décembre et arrivée de la marée noire dans la nuit du 26 au 27 décembre accompagnée d'une tempête. Nombreux arbres arrachés et inondations, notamment sur le secteur du Cormier.

2000

- ✓ Premier Juillet : Nouvelle gestion du Port de Gravette, en régie

- ✓ Effacement des réseaux rue de la Croix-Mouraud
- ✓ Aménagement paysagers boulevard de la Mer
- ✓ Première fête des Plantes dans le jardin des Lakas dans un cadre magnifique. La tempête et de la pluie s'étaient invitées pour cette première.
- ✓ Ravalement façades nord et sud de l'église
- ✓ Le cirque à l'école Notre Dame

2001

- ✓ Elections municipales : renouvellement de la confiance accordée à notre équipe par les Plainais
- ✓ Défi des ports de pêche avec une étape au port de Gravette (la Régate des Boucotiers) : l'équipage de Pornic vainqueur du Trophée 2001
- ✓ Hospitalisation du maire pendant 4,5 mois
- ✓ Construction des nouveaux ateliers techniques municipaux zone à la Gateburière
- ✓ Aménagement rue de la Croix Mouraud
- ✓ Concerts des mercredis soirs aux jardins des Lakas
- ✓ Naissance association des plaisanciers l'APLP

2002

- ✓ Premier Janvier : Naissance de la Communauté de communes de Pornic
- ✓ Premier mars : prise de fonction de Michel Chauvet, secrétaire général de la mairie de la Plaine-sur-Mer
- ✓ Aménagement Impasse du pont de Tharon
- ✓ Réveil Plainais : première place au concours évolution terrain et une deuxième place au concours parade de rue à Venansault en Vendée

2003

- ✓ Restauration du Presbytère
- ✓ Contournement du bourg et aménagement de la RD 313
- ✓ Nouvelles cuves à carburant, double parois et nouvelle grue au Port de Gravette

- ✓ 20 ans du TROPP
- ✓ 17 septembre : Naissance association du comité de jumelage

2004

- ✓ Transfert provisoire de la Mairie salle des Loisirs avec l'accord de monsieur le procureur de la République
- ✓ 27 février : 14 centimètres de neige
- ✓ Travaux de réhabilitation de la Mairie
- ✓ Lundi de Brocante au jardin des Lakas
- ✓ Anne de Bretagne : deuxième Toque du Gault et Millau

2005

- ✓ Création du service instructeur pour les autorisations d'urbanisme au 1^{er} janvier Dragage du port de Gravette (161.500 mètres cube de sédiments)
- ✓ Reconquête des espace naturels sur le secteur de la Tara
- ✓ Création du giratoire de l'Ormelette
- ✓ Mise en place du Relais Assistantes Maternelles avec St Michel et Préfailles
- ✓ Accueil APS et ALSH sur le site de l'Ormelette (1 enfant aux vacances de Noël 2014)
- ✓ Première fête du livre au Jardin des Lakas
- ✓ Agrandissement de la Maison de Retraite
- ✓ L'Atelier des Goélands fête ses 10 ans
- ✓ La Plaine sur Scène fête ses 10 ans d'existence
- ✓ Recensement complémentaire : 3199 habitants
- ✓ Naissance association musicale ABACADA

2006

- ✓ Réfection de la toiture de l'Eglise et remplacement du coq
- ✓ Premier mai : le Réveil Plainais fête ses 60 ans 1945/2005 avec 270 musiciens et majorettes sur le terrain des sports
- ✓ Remplacement de la couverture de la salle des fêtes et complexe sportif

- ✓ Première visite de nos hôtes de Champs sur Tarentaine-Marchal

2007

- ✓ Aménagement de la ZAC multi-sites de la Gateburière et de la Musse
- ✓ Effacement des réseaux boulevard de la Prée et secteur de Gravette
- ✓ Mise en valeur des espaces dunaires secteur de la Tara et réhabilitation du sentier douanier entre le Ménigou et la Prée
- ✓ Extension du restaurant scolaire
- ✓ Réfections des boulevards de l'Océan et Port-Giraud
- ✓ 9 mars : signature du transfert de compétence du port à la commune par le département
- ✓ 31 mars et 17 septembre : concrétisation officiel du jumelage avec Champs sur Trentaine-Marchal

2008

- ✓ Recensement de la population : 3747 habitants
- ✓ Elections municipales: les plainais témoignent à nouveau leur confiance pour notre équipe
- ✓ Création de deux courts de tennis extérieur
- ✓ Etudes du développement du centre bourg à l'horizon 2020/2030
- ✓ Création du plateau multisports city-park
- ✓ Fin des travaux de restauration du Littoral : boulevards de la Prée et de la Tara de la réhabilitation écologique par la reconquête des espaces dunaires et d'espaces naturelle à la tara

2009

- ✓ Eglise : restauration du clocher, des sacristies et des vitraux
- ✓ Restauration de la pêcherie de la Govogne après donation
- ✓ Mise en place cadran solaire analemmatique
- ✓ Dixième Plantes en fête : baptême du Camélia Jardin des Lakas
- ✓ 16 octobre : mise en place du premier CME
- ✓ Vacances de la Toussaint : Premier atelier d'illustration

2010

- ✓ Février : ouverture de l'Aqua-centre de la communauté de communes
- ✓ Regroupement des écoles élémentaire et maternelle
- ✓ Aménagement zone artisanale de la Musse
- ✓ Aménagement de sécurité : Rue de Préfailles, la Fertais, boulevard de Gaulle
- ✓ Travaux boulevard de la Tara, création parking des pêcheurs rue de Joalland et parking face Anne de Bretagne
- ✓ Mise en place de la table d'orientation
- ✓ Profils de vulnérabilité des plages
- ✓ Tempête Xynthia : importants dommages au port de Gravette et des murs de défense de côte
- ✓ Début de travaux de l'éco-centre à Saint-Anne commune Arthon-en-Retz

2011

- ✓ Validation d'un programme quadriennal du centre-ville : cellules commerciales, logements sociaux, office de tourisme, médiathèque, locaux paroisse.
- ✓ Effacement des réseaux boulevard de la Tara
- ✓ Projet d'un multi-accueil
- ✓ Travaux de création zones d'activités de la Gateburière
- ✓ Mise en œuvre du deuxième skate-park
- ✓ Aménagement boulevard de la Prée
- ✓ Réfection de la digue de Gravette : 850.000 euros

2012

- ✓ 16 janvier : arrivée des premières ordures ménagères à l'éco-centre
- ✓ Extension de la Station d'épuration de la Princetière à 52500 Equivalent Habitants : 11 millions d'euros
- ✓ Acquisition de huit ha zone Nord de la future ZAC d'extension du centrebourg
- ✓ Nombreux travaux de voirie : 2 millions d'euros

- ✓ Poursuite de l'aménagement du boulevard de la Tara et voies cyclables sur le secteur côtier
- ✓ Premier septembre : reprise de l'APS et l'ALSH en régie suite fin d'activité du site de l'Ormelette par les URPEP des Pays de Loire en lieu et place du projet de multi-accueil

2013

- ✓ Recensement de la population : 4038 habitants
- ✓ Effacement des réseaux rue de la Libération
- ✓ Réouverture d'un poste de secours sur la plage de la baie du Cormier
- ✓ Vente d'un terrain Clos des Hortensias pour la construction de 9 logements sociaux
- ✓ Elaboration du PLU : prise en compte de la loi littoral, la loi SRU, la DTA, les objectifs du SCOT
- ✓ 23 décembre : Approbation du PLU avec le CES qui se substitue au COS et la suppression à nouveau de 57 ha de zone à urbaniser
- ✓ Ilot de la Poste : Construction de quatre cellules commerciales, cinq logements à loyer modéré et réhabilitation de l'agence postale

2014

- ✓ Dragage du plan d'eau du port de Gravette : 160 000 mètres cube
- ✓ Elections municipales : la population nous crédite à nouveau dans les résultats sortis des urnes
- ✓ Réforme des rythmes scolaires
- ✓ Effacement des réseaux rue de l'îlot
- ✓ Suppression 70 points de regroupement estivaux pour les OM
- ✓ Construction de l'îlot des Rosiers : 3 logements sociaux, un logement d'urgence sous convention avec Trajet et la maison paroissiale
- ✓ Achat du site de l'Ormelette, 2 ha de terrain avec 1600 m² de bâtiments dont 12 studios

2015

- ✓ Réhabilitation du presbytère pour y installer l'Office de Tourisme

- ✓ Construction de la médiathèque
- ✓ Mise en œuvre d'un terrain de football synthétique avec la commune de Saint-Michel-Chef-Chef, sur le site du complexe sportif de la Viauderie
- ✓ Nouveau geste de tri et élargissement des consignes
- ✓ 40 ans de l'amicale des retraités

2016

- ✓ Transfert des compétences développement économique (TPU) et tourisme (création de l'office de tourisme intercommunal)
- ✓ Obtention de la troisième fleur des villes et villages fleuris
- ✓ Projet de fusion avec la communauté de communes de Coeur de Retz
- ✓ Mise en place des bacs à marée
- ✓ Mathieu Guibert : nouveau chef et maître des lieux de l'hôtel/restaurant Anne de Bretagne
- ✓ 20 ans du théâtre « la Plaine sur Scène »

2017

- ✓ Transfert de la part départementale de la taxe d'habitation
- ✓ Naissance de la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz
- ✓ Réhabilitation bâtiment N° 5 sur le site de l'Ormelette et intégration des locaux par l'amicale des retraités de la côte de Jade suivi du Réveil Plainais
- ✓ Réalisation de la liaison douce entre Intermarché et le Port du Cormier
- ✓ Dixième anniversaire du jumelage
- ✓ Exposition sur le thème de la guerre 14/18
- ✓ Signature du traité de concession de la ZAC d'habitat en extension du centre-bourg avec LAD-SELA : 24 ha pour 13,5 millions d'euros
- ✓ Prix spécial du jury « Aperçu » du CAUE et du conseil départemental récompensant « la mise en valeur du centre-ville, la diversité des réalisations, et la qualité de la réflexion urbaine »

2018

- ✓ A 37 ans le chef étoilé d'Anne de Bretagne conserve la deuxième étoile

- ✓ Réfection thermique des locaux de la Mairie
- ✓ Recensement de la population : 4453 habitants +78% en 20 ans, 3,90%/an
- ✓ Juin 2018 : Décès de M. GUISSÉAU, maire honoraire
- ✓ Extension des consignes de tri des emballages et des films plastiques
- ✓ Fin de réhabilitation du bâtiment N° 4 de l'Ormelette. Une dizaine d'associations ont pris possession du site, représentant environ 600 adhérents
- ✓ L'ancienne bibliothèque après travaux, accueille le CCAS et une salle culturelle et d'expositions
- ✓ Nouveaux locaux pour la police municipale qui devient autonome
- ✓ Réaménagement de l'aire de Mouton par nos services et Inseretz pour la fabrication de mobiliers
- ✓ Un deuxième ponton arrive à Gravette
- ✓ Livraison de 28 logements sociaux chemin de la Vallée à Port-Giraud

2019

- ✓ Claire Bâcle, Maître d'hôtel à Anne de Bretagne remporte le prix du service de l'année, élue par ses pairs
- ✓ Livraison de 16 logements sociaux sur le site de la Chapelle au Cormier
- ✓ L'Ecole Notre-Dame fait son cirque sur l'ex terrain de football stabilisé
- ✓ 23 juillet : important incendie proche du littoral sur plus de 15 ha atteignant les zones urbanisées. Plus de peur que de mal.
- ✓ 21 septembre : animation sur le thème de la route des pêcheries par l'association Territoires imaginaires.
- ✓ Extension du cimetière côté sud
- ✓ Confortement de la digue du port de Gravette et mise en place de pieux de guidage des pontons pour assurer la sécurité de nos pêcheurs notamment en hiver et bien sûr des plaisanciers
- ✓ Etude de faisabilité du développement et de l'extension du bourg

2020

- ✓ Elargissement du périmètre de la communauté d'agglomération

- ✓ Transferts des compétences à l'agglo : enfance petite enfance et jeunesse ainsi que de la compétence eaux pluviales dans les zones urbaines uniquement.
- ✓ Transfert des ports de Gravette et du Cormier au syndicat mixte de pêche et de plaisance de Loire Atlantique
- ✓ Mutualisation ou groupement de commande avec l'agglo et les communes
- ✓ Construction de la nouvelle déchèterie sur le site de la Génrière

• **ETRE MAIRE AUJOURD'HUI**

La roue tourne et nous devons faire en sorte que ce soit dans le bon sens. Le monde évolue et il faut s'y adapter en répondant aux besoins et aux attentes de nos administrés. Ils sont au cœur de nos préoccupations, et œuvrer à leur bien-être doit être la principale mission d'une équipe municipale.

Le mandat de six ans voire sept ans de la fonction de Maire est l'un des plus longs de la République. Le Maire agit pour le compte de l'Etat et celui de la commune et bénéficie d'une proximité privilégiée avec ses administrés. Il demeure l'élu le plus plébiscité des Français. C'est pour moi le plus beau mandat de la République. Je suis heureux et fier de l'avoir assumé dans la commune qui m'a vu naître.

La complexité croissante de la fonction du maire

Outre la multiplicité de ses compétences et de ses responsabilités, le maire est contraint de s'adapter à un environnement législatif et réglementaire évolutif, d'une complexité avérée, notamment depuis 2014.

Le cadre général de l'action publique et de l'organisation territoriale rend l'exercice plus difficile, tout particulièrement en période de crise et de difficultés budgétaires, de tensions sociales et de redéfinition des pouvoirs locaux.

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite "loi MAPTAM", et celle du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite "loi NOTRe", ont eu une incidence sur les compétences des collectivités territoriales, notamment des communes et des jeunes intercommunalités comme Pornic Agglo Pays de Retz.

La **loi NOTRe** redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale et renforce indéniablement les intercommunalités.

Le développement de l'intercommunalité réduit d'autant les compétences des communes. Les lois MAPTAM et NOTRe ne sont pas les seules à avoir opéré des transferts de compétences de la commune à l'échelon intercommunal. Par exemple, la loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové transfère les compétences de la commune en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'échelon intercommunal, sans toutefois retirer la compétence du maire pour la délivrance des permis de construire. A ce jour les communes de Pornic Agglo se sont prononcées majoritairement contre le PLUi, toutefois une réflexion est déjà lancée pour bien mesurer les tenants et aboutissants d'une telle démarche. Mieux vaut s'y préparer avant qu'on nous l'impose demain.

• **FIN DES FONCTIONS DE MAIRE/PASSAGE DE RELAIS**

Chers amis, le dernier mandat que vous m'avez confié, touche à son terme.

Suite aux résultats des élections municipales le 15 mars ou le 22 mars, et plus particulièrement le jour de l'élection de votre nouveau Maire, ce sera pour moi une autre vie : je ne regrette rien, je n'oublierai rien non plus.

J'ai été maire pendant presque 25 ans, alors que je n'avais pas du tout prévu de l'être. J'ai aimé cette fonction surtout grâce à vous, aux contacts que j'ai pu nouer, à la sympathie de nos relations, à la franchise de nos rapports.

Cette expérience a été des plus enrichissantes. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait. Je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux, même s'il n'est pas toujours aisé de satisfaire toutes les exigences et d'assumer des décisions parfois difficiles. Si j'ai pu froisser quelqu'un ou déplaire aux autres, ce fût par maladresse, parfois par mon parlé franc et direct, je m'en excuse.

Après une longue et mûre réflexion, j'ai décidé de mettre fin à mes fonctions de premier magistrat. Je pense qu'il est sage de savoir s'arrêter au bon moment. La mission du maire est tellement prenante que l'on oublie le temps qui passe.

Cette décision n'a pas été facile à prendre. La tentation est grande de continuer à servir la commune ou la communauté d'agglomération car, il y a toujours de nouveaux projets que l'on n'a pas eu le temps de mener à bien.

Des engagements que je ne souhaite pas renouveler, par choix personnel. Je désire profiter pleinement de la vie, de ma petite famille, donner de l'amour à mes petits-enfants. Je remercie très profondément mon épouse et mes enfants qui ont toléré mes fonctions, cela n'a pas toujours été simple pour eux.

Je vais passer le relais avec la satisfaction du travail accompli et le constat que la Plaine-sur-Mer connaît une belle santé financière. La solvabilité de notre dette est de 3 années pour un encours d'emprunts d'un peu moins de 4 millions au premier janvier. Il avoisinait les 6 millions d'euros en 2016.

Nous commençons à retrouver un potentiel d'autofinancement appréciable en 2020. Suite à la réduction des dotations de l'état à compter de 2014, nous avons ressenti très fortement l'effet ciseaux, « dépenses recettes », passant de 1,4 millions en 2012 à 711000 euros en 2016. Cet état de fait nous a conduit après 12 années de stabilité des taux d'imposition ménages à relever la pression fiscale de 2,5 % en 2017 et 2018, en sus des économies de fonctionnement réalisées. Au compte administratif 2018 nous avons retrouvé

cette marge d'équilibre nécessaire, à hauteur de 1,2 millions. Ce coup de pouce et notre désendettement nous offre de bonnes perspectives d'investissements. De plus les ratios financiers et économiques en comparaison aux communes littorales de même strate sont corrects.

Plusieurs dossiers et études permettent aux futurs élus de mener d'amples réflexions pour la prochaine mandature.

La ZAC d'habitat multi-sites prévue en extension du centre-bourg : le chantier d'une dizaine d'années va enfin voir les premières constructions sortir de terre en 2021 sur la ZAC Nord. En ce qui concerne la partie Est, l'affaire se complique : un imprévu est venu s'inviter pouvant remettre en cause l'équilibre financier de l'opération ainsi que son programme d'habitat. En effet, les inventaires complémentaires à l'étude d'impact initiale sur la faune/flore et les zones humides vont bouleverser toute l'économie de la tranche Est par la diminution des surfaces constructibles. Une réflexion importante s'annonce pour la nouvelle équipe qui sera élue en mars.

La deuxième phase d'extension du centre bourg : Une étude de faisabilité du développement du bourg est bien avancée, prenant en considération le développement de quelques commerces de proximité, des services et professions libérales, un pôle de santé, la reconstruction sur site ou le déplacement du restaurant scolaire, la redynamisation de la plaine sportive, des espaces de détente et d'animations, une place publique multi-usages, les poches de stationnements, les déplacements doux sur l'ensemble du périmètre urbain du bourg... Une vision de l'aménagement spatial du développement du centre-ville élargi à l'horizon 2030/2035. Aucune décision n'est actée à ce jour. Bien sûr, cette faisabilité mérite des réflexions approfondies et qui plus est, il est nécessaire de prendre du recul, et peser de tels engagements pour les prochaines décennies. Oui, du grain à moudre et de larges débats passionnants pour les futurs protagonistes à venir.

Pôle médical : concernant le pôle médical, la commune se veut facilitatrice afin de conserver une offre de santé qui puisse répondre aux besoins de la population comptant 4500 habitants. Les réflexions sur le développement du centre-bourg intègrent le projet d'un nouveau pôle

médical. Par ailleurs, la commune travaille sur une solution transitoire suite à l'appel des médecins et praticiens du cabinet médical actuel inquiets, par la perspective de prochains départs en retraite. Des réflexions sont en cours pour étudier leur proposition d'achat du cabinet par la commune.

Le site de l'Ormelette: la reconversion du site n'est pas aboutie, l'an dernier à cette même période je vous ai largement exposé ma vision prospective pour ce vaste espace à protéger.

La dernière phase de travaux concerne les salles de restauration, un ancien dortoir ainsi que l'aménagement paysager extérieur.

L'ambition est de transformer ces volumes restant à rénover en espace de rencontre afin de reconstituer le point central de ce site de 2 ha.

Le cabinet d'architecte Sandra Troffigué, maître d'oeuvre, ainsi que le bureau d'étude Zéphyr Paysage ont réalisé une faisabilité d'aménagement et une mission d'avant-projet sur la reconversion des bâtiments permettant d'avoir une approche de l'enveloppe budgétaire à envisager.

Les élus ont fait le choix de ne pas se prononcer sur cette opération en cette fin de mandature.

· POT DE CONVIALITE

J'entends vos voix murmurer : j'ai été long, très long, sans doute trop long, c'est toujours comme cela lorsqu'on parle avec le cœur. 25 ans après, vous n'aurez pas réussi à me raisonner dans ce domaine, désolé !

Cette soirée des vœux est d'abord un moment de convivialité. C'est l'occasion, au cours du cocktail qui s'ensuivra, de lever nos verres à l'année nouvelle. Nous pourrons aussi échanger, débattre encore des dossiers, des projets, se rappeler des bons moments partagés au cours de l'année écoulée,

les souvenirs passés, et évoquer l'année naissante et son cortège de nouveautés. De parler tout simplement de notre vie à Plaine-sur-Mer.

Mes derniers mots s'adressent à vous tous, à notre magnifique territoire de la Plaine-sur-Mer que nous portons tous dans nos cœurs, aux Plainais, à nos enfants, j'adresse mes vœux les plus sincères, mes vœux les plus chaleureux, de réussites, de joies, de bonheur et de santé. Vive la Plaine sur Mer, vive Pornic Agglo Pays de Retz, vive la République et vive la France.

Au Revoir !